

Formations arbitres



FORMATION ARBITRES FEDERAUX

Conditions de candidature :

- Avoir une licence en cours de validité
- Justifier au jour au dépôt de la candidature d'une ancienneté de min 24 mois consécutifs de licences et d'une pratique en compétition
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale au cours des 5 années précédentes
- Faire acte de candidature par écrit auprès du PCRA par l'intermédiaire du président de club

Les Spécialités :

- Cibles
- Campagne
- Nature 3D
- Run archery

Formation :

- assurée par la Commission régionale des Arbitres avec le suivi d'un arbitre formateur
- validation d'une ou plusieurs spécialités
- contrôle des connaissances des règlements sportifs fédéraux
- validation de stages (théoriques et pratiques) sur la gestion et l'organisation d'une compétition

Prérogatives :

- il peut arbitrer toutes les compétitions inscrites au calendrier officiel de la FFTA, dans l'option choisie,
- il peut être président de la commission des arbitres d'une compétition de niveau régional,
- il peut devenir arbitre national (responsable des championnats de France) après un examen organisé par la CNA ;
- il peut devenir "arbitre formateur" après avoir suivi une formation spécifique,
- il peut devenir membre de la CNA,
- il peut postuler à la fonction d'arbitre International en fonction des besoins de la FFTA.

FORMATION JEUNES ARBITRES

Conditions de candidature :

- Avoir 2 ans de licences
- Avoir une licence en cours de validité
- Avoir pratiqué de la compétition
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale
- Etre âgé de 14 ans au moins et de 16 ans au plus aux fonctions de jeune arbitre (au plus tard le jour de son 17e anniversaire) au-delà de 16 ans, le candidat suivra une filière adulte
- Faire acte de candidature par écrit auprès du PCRA par l'intermédiaire de président de club

Les Spécialités :

Jeunes arbitre option :

- Cibles anglaise
- Campagne
- Nature 3D

Pour être Jeune Arbitre, le candidat devra avoir passé avec succès les épreuves du Tronc commun, du jugement des cordons et d'une option avant la date de son 17e anniversaire.

Les corrections sont centralisées au niveau des comités et corrigés par la FFTA.

Il assumera toutes les tâches de la fonction, à l'exception de la responsabilité des Championnats régionaux et nationaux.

A la fin de stage pratique, sur le rapport favorable du formateur ou de l'ensemble des formateurs qui l'ont suivi, son option est validée.

De Jeune arbitre à Arbitre

(doit se faire avant le 20e anniversaire du jeune arbitre)

Conditions :

- Le jeune arbitre doit arbitrer autant que possible dans son option
- il doit effectuer 3 arbitrages dans son option pour valider ses acquis
- entre 17 et 20 ans suivre une formation continue

Validation des acquis

A l'issue de cette période, et dès que le jeune arbitre a atteint 18 ans et avant son 20e anniversaire, une commission régionale composée : du PCRA-et des formateurs, jugent de la validation des acquis du jeune arbitre.

Si la commission considère que le jeune arbitre doit avoir un complément de formation, elle peut lui fixer des conditions complémentaires avant de rendre sa décision.

Une décision favorable permet de devenir : ARBITRE FEDERAL dans son option.

Examen en présentiel sur ordinateur ou tablette.

- Epreuves tronc commun : QCM de 50 questions choix unique, et QCM de 25 questions choix multiples.
- Epreuves option choisie : valeur des volées sur 20 points, QCM avec réponse à choix multiples sur 40 points et étude de cas avec l'aide du livre des règlements sur 40 points.

Le nombre de points est de 100 et il est nécessaire d'obtenir 70 points minimum pour réussir l'examen au tronc commun ainsi qu'à l'option pour être admis.

Coût des formations

Si vous n'êtes pas encore arbitre alors, l'inscription à l'examen tronc Commun + une spécialité est de 195 €

Si vous êtes déjà arbitre alors, l'inscription à une spécialité est de 95 €.

Modalités d'inscription

Pour la Formation 2025 :

Inscription avant le 31 octobre 2024



Fiche d'inscription

Retourner la Fiche d'inscription renseignée, effectué le paiement par le moyen préconisé par le comité régional qui vous sera transmis ultérieurement.

Transmettre le dossier d'inscription par mail :

Mme SALIOU Dominique
Email : pcra.pdl@gmail.com

Calendrier des formations 2025 :

23/11/2024 à Carquefou pour tous les candidats
puis à Carquefou ou Daumeray les :

14/12/2024

11/01/2025

25/01/2025

01/03/2025

15/03/2025 formation continue à Daumeray

Avril 2025 examen